



**TiC** **SANTÉ**  
CLUSTER AQUITAÏN

# **Assemblée Générale**

## **Cluster TIC Santé aquitain**

**Jeudi 22 septembre 2011**  
**Hôtel de Région**

## Rappel de l'ordre du jour

- **Etat d'avancement depuis l'assemblée constitutive**
- **Orientations générales**
- **Projets structurants**
- **Adoption des résolutions**
- **Questions diverses**
- 
- **Election du bureau par les administrateurs (hors AG)**

Etat d'avancement  
depuis le 7 avril

- **37 adhésions** validées par les membres fondateurs et la gouvernance provisoire du cluster
  - 24 adhérents pour le collège « entreprises »
  - 7 adhérents pour le collège « recherche-formation »
  - 4 adhérents pour le collège « utilisateurs »
  - 2 adhérents pour le collège « institutionnels »
- **20 candidats** au poste d'administrateur

Etat d'avancement  
depuis le 7 avril

- **Programme d'actions 2011** porté par INNOVALIS Aquitaine et soutenu par le Conseil régional (passage en commission le 17 octobre)
- **Programme d'actions 2012** à élaborer par la nouvelle gouvernance du cluster

## **4 premiers groupes de travail déjà identifiés**

- ❑ **Besoins des utilisateurs et nouveaux usages autour de la coordination des soins** (dont outils TIC pour les pôles de santé pluri-professionnels)
- ❑ **Appels à projets** (dont réponse commune aux AAP et collaborations entreprises / laboratoires)
- ❑ **Formation** (dont formation des entreprises du cluster et formation des personnels de santé aux outils TIC)
- ❑ **Communication** (dont préparation salon HIT 2012)

**Besoins des utilisateurs et nouveaux usages  
autour de la coordination des soins**

**Animateurs : Noëlle Saint-Upéry / Philippe Gaubert  
Télésanté Aquitaine / Région Aquitaine**

# **Appels à projets**

**Animateur : Philippe Blanco**  
**Agfa HealthCare Entreprise Solutions**

## **Formation**

**« Nouveaux besoins, nouveaux métiers :  
nouvelles formations ? »**

**Animateur : Frantz Thiessard  
Université Bordeaux Segalen**

**Groupes de travail  
(4/4)**

# **Communication**

**Animateur : Yves Barjhoux  
INNOVALIS Aquitaine**

## Salon HIT 2012

**Objectif** : faire connaître la position de leadership de l'Aquitaine au niveau national dans le domaine des TIC Santé

**Exposition au Salon Health IT** en proposant à des entreprises régionales d'exposer leurs savoir-faire sous une bannière commune

Edition 2009 : **8 entreprises** (stand 96 m<sup>2</sup>)

Edition 2010 : **15 entreprises** (stand 224 m<sup>2</sup>)

Edition 2011 : **16 entreprises** (stand 182 m<sup>2</sup>)

R E G I O N



AQUITAINE

EN AQUITAINE & EN AVANCE

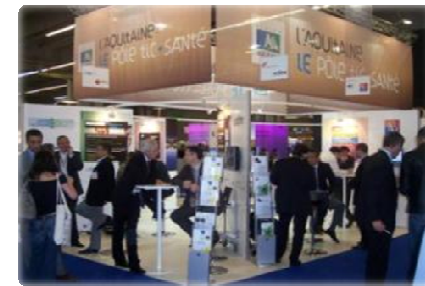
bordeaux  
invest,



INNOVALIS

AQUITAINE

AGENCE RÉGIONALE DE L'INNOVATION



TIC SANTÉ  
CLUSTER AQUITAIN

## Bilan des trois opérations

- l'Aquitaine et le cluster reconnus comme des acteurs incontournables du secteur au niveau national
- Satisfaction des entreprises aquitaines au regard de l'opération
- Autonomie progressive de certaines entreprises grâce à l'étape préalable d'accompagnement collectif



**Renouvellement de l'opération pour l'édition 2012  
à travers un stand de 196 m<sup>2</sup> (W 89)**



## Orientations générales

### Autres thématiques possibles *(liste non exhaustive)*

- ❑ **Interopérabilité**
- ❑ **Relations Editeurs – Utilisateurs**
- ❑ **Sécurité des données**
- ❑ **Développement international**
- ❑ ...

**Projets  
structurants**

# **Programme Investissements d'Avenir**

**Alain Blanchard, Université Bordeaux Ségalen**

## Adoption des résolutions

- **Election des administrateurs (20 résolutions)**
- **Cotisations 2012 (1 résolution)**

## Résolution n°1

L'Assemblée Générale du cluster TIC Santé aquitain décide d'élire Mr Philippe BLANCO en qualité d'administrateur représentant le collège « entreprises » pour une durée de 3 ans qui viendra à expiration lors de l'AG appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

## Résolution n°2

L'Assemblée Générale du cluster TIC Santé aquitain décide d'élire Mr Christophe BOUTIN en qualité d'administrateur représentant le collège « entreprises » pour une durée de 3 ans qui viendra à expiration lors de l'AG appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

## Résolution n°3

L'Assemblée Générale du cluster TIC Santé aquitain décide d'élire Mr Antoine COMITI en qualité d'administrateur représentant le collège « entreprises » pour une durée de 3 ans qui viendra à expiration lors de l'AG appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

## Résolution n°4

L'Assemblée Générale du cluster TIC Santé aquitain décide d'élire Mr Olivier FLAMANT en qualité d'administrateur représentant le collège « entreprises » pour une durée de 3 ans qui viendra à expiration lors de l'AG appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

Vote des résolutions  
(5/21)

## Résolution n°5

L'Assemblée Générale du cluster TIC Santé aquitain décide d'élire Mr Jean-Louis KOECK en qualité d'administrateur représentant le collège « entreprises » pour une durée de 3 ans qui viendra à expiration lors de l'AG appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

## Résolution n°6

L'Assemblée Générale du cluster TIC Santé aquitain décide d'élire Mr Jean-Claude FOURES en qualité d'administrateur représentant le collège « entreprises » pour une durée de 3 ans qui viendra à expiration lors de l'AG appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

Vote des résolutions  
(7/21)

## Résolution n°7

L'Assemblée Générale du cluster TIC Santé aquitain décide d'élire Mr Philippe LAGOUARDE en qualité d'administrateur représentant le collège « entreprises » pour une durée de 3 ans qui viendra à expiration lors de l'AG appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

Vote des résolutions  
(8/21)

## Résolution n°8

L'Assemblée Générale du cluster TIC Santé aquitain décide d'élire Mme Maryline MINAULT en qualité d'administrateur représentant le collège « entreprises » pour une durée de 3 ans qui viendra à expiration lors de l'AG appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

## Résolution n°9

L'Assemblée Générale du cluster TIC Santé aquitain décide d'élire Mr Emeric PIVIDORI en qualité d'administrateur représentant le collège « entreprises » pour une durée de 3 ans qui viendra à expiration lors de l'AG appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

## Résolution n°10

L'Assemblée Générale du cluster TIC Santé aquitain décide d'élire Mr Xavier VALLIN en qualité d'administrateur représentant le collège « entreprises » pour une durée de 3 ans qui viendra à expiration lors de l'AG appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

Vote des résolutions  
(11/21)

## Résolution n°11

L'Assemblée Générale du cluster TIC Santé aquitain décide d'élire Mr Alain BLANCHARD en qualité d'administrateur représentant le collège « recherche-formation » pour une durée de 3 ans qui viendra à expiration lors de l'AG appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

## Résolution n°12

L'Assemblée Générale du cluster TIC Santé aquitain décide d'élire Mr Jean-Philippe DOMENGER en qualité d'administrateur représentant le collège « recherche-formation » pour une durée de 3 ans qui viendra à expiration lors de l'AG appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

Vote des résolutions  
(13/21)

## Résolution n°13

L'Assemblée Générale du cluster TIC Santé aquitain décide d'élire Mr Vincent DOUSSET en qualité d'administrateur représentant le collège « recherche-formation » pour une durée de 3 ans qui viendra à expiration lors de l'AG appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

Vote des résolutions  
(14/21)

## Résolution n°14

L'Assemblée Générale du cluster TIC Santé aquitain décide d'élire Mr Philippe GESNOUIN en qualité d'administrateur représentant le collège « recherche-formation » pour une durée de 3 ans qui viendra à expiration lors de l'AG appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

Vote des résolutions  
(15/21)

## Résolution n°15

L'Assemblée Générale du cluster TIC Santé aquitain décide d'élire Mme Francine KRIEF en qualité d'administrateur représentant le collège « recherche-formation » pour une durée de 3 ans qui viendra à expiration lors de l'AG appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

## Vote des résolutions (16/21)

### Résolution n°16

L'Assemblée Générale du cluster TIC Santé aquitain décide d'élire Mr Dean LEWIS en qualité d'administrateur représentant le collège « recherche-formation » pour une durée de 3 ans qui viendra à expiration lors de l'AG appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

Vote des résolutions  
(17/21)

## Résolution n°17

L'Assemblée Générale du cluster TIC Santé aquitain décide d'élire Mr Christian FILLATREAU en qualité d'administrateur représentant le collège « utilisateurs » pour une durée de 3 ans qui viendra à expiration lors de l'AG appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

Vote des résolutions  
(18/21)

## Résolution n°18

L'Assemblée Générale du cluster TIC Santé aquitain décide d'élire Mr Alain HERIAUD en qualité d'administrateur représentant le collège « utilisateurs » pour une durée de 3 ans qui viendra à expiration lors de l'AG appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

## Résolution n°19

L'Assemblée Générale du cluster TIC Santé aquitain décide d'élire Mme Noëlle SAINT-UPERY en qualité d'administrateur représentant le collège « utilisateurs » pour une durée de 3 ans qui viendra à expiration lors de l'AG appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

## Résolution n°20

L'Assemblée Générale du cluster TIC Santé aquitain décide d'élire Mr Yves BARJHOUX en qualité d'administrateur représentant le collège « institutionnels » pour une durée de 3 ans qui viendra à expiration lors de l'AG appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

## Vote des résolutions (21/21)

**Résolution n°21** : l'Assemblée Générale du cluster TIC Santé aquitain décide de fixer comme suit le montant des cotisations pour l'année 2012 :

- **300 €** pour une entreprise de moins de 50 salariés
- **500 €** pour une entreprise de 50 à 250 salariés
- **1 000 €** pour une entreprise de plus de 250 salariés
- **500 €** pour les établissements de recherche et de formation
- **500 €** pour les structures institutionnelles et parapubliques
- **100 €** pour une personne physique

# Questions diverses

## Conseil d'Administration

- **Transfert du siège social de l'association**
- **Election du bureau**

**Conclusion**

**Merci pour votre attention  
et votre implication**